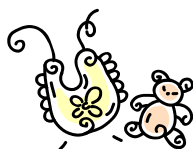


INFORMATIONS SUR VOTRE SÉJOUR EN MATERNITÉ

GENERALITES



- ❖ L'équipe du service d'obstétrique est composée de médecins, auxiliaires de puériculture, aides soignantes, sages-femmes, psychologues et secrétaires médicales.
- ❖ Vous êtes accueillie dans le service maternité composée d'une majorité de chambres seules, où nous mettons l'accent sur un accompagnement relationnel de qualité.
- ❖ L'équipe soignante est à votre écoute afin de répondre au mieux à vos besoins et permettre une construction harmonieuse des liens avec votre bébé, n'hésitez pas à demander de l'aide si vous en ressentez le besoin.
- ❖ Le petit déjeuner se prend entre 8h et 10h en libre-service.
- ❖ Un retour précoce à domicile est possible. Votre séjour en maternité devra durer au minimum deux nuits. Le suivi à domicile sera assuré par la sage-femme libérale de votre choix. Vous devrez l'avoir rencontrée au préalable durant votre grossesse pour finaliser votre projet de sortie précoce.



POUR BEBE

- ❖ Les bains se font dans les chambres tout en essayant de respecter le rythme de votre bébé.
- ❖ Le bébé reste auprès de sa maman 24h/24h mais n'hésitez pas à interpeller l'équipe en cas de difficultés.
- ❖ La visite du pédiatre a lieu le 1° et le 4° jour de vie.
- ❖ Un prélèvement au talon (test de Guthrie) sera effectué au 3° jour de vie et un test de dépistage de la surdité sera réalisé à partir du 2° jour ; une plaquette d'information vous expliquant l'utilité de ces tests vous sera remise.

POUR LA SORTIE

Les sorties s'effectuent le matin avant midi

- ❖ La sage-femme et l'auxiliaire de puériculture passeront la veille pour vous donner des conseils pour le retour à la maison.
- ❖ Le jour de la sortie, vos ordonnances (traitements, contraception, rééducation périnéale...) et le carnet de santé de bébé vous seront remis.
- ❖ Une consultation médicale doit avoir lieu 6 à 8 semaines après l'accouchement.

MODALITÉS D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ENTOURAGE DES PATIENTES



- ❖ Les visites pour la famille sont autorisées de 12h30 à 20h30
- ❖ La journée, le père est le bienvenu à toute heure
- ❖ Il est possible se procurer à l'accueil des tickets repas pour se restaurer au self de l'hôpital le midi et commander un repas accompagnant dans le service avant 16 h pour le repas du soir.
- ❖ Un accompagnant est autorisé à rester la nuit dans les chambres individuelles.